

PROFILS PARLEMENTAIRES

(Suite et fin)

En face de lui, siège M. E.-J. Flynn, le chef de la loyale opposition.

Figure énergique, mais amincie par les veilles studieuses ; chevelure et barbe grisonnante, traits fins, assez réguliers, portant lunettes derrière lesquelles brille un œil perçant, scrutateur, signe infailible, chez un homme de sa trempe, d'un grand flair diplomatique ; quand il parle, sa phrase est correcte et sa physionomie porte le reflet d'une haute gentillommerie. On sent l'homme qui a passé dans les sphères agitées du pouvoir. Jamais l'injure ne monte de son cœur à ses lèvres, la discussion s'éleverait-elle aux notes aiguës du diapason. Il est créé pour la vie publique. Et dans son grand sens, le peuple rectifie cette opinion en élisant toujours celui dont la présence en Chambre lui paraît nécessaire à la réalisation de ses rêves.

L'hon. Adélard Turgeon, secrétaire provincial, que j'aperçois à droite, est d'assez haute stature et tout jeune homme, portant légère moustache brune, droit comme une flèche, semblable à Laurier dans ses allures pleines de distinction. Servi par un organe musical, diction pure, idiôme à la française, quand il élève la voix le Président écoute mieux, la Chambre est plus attentive, et le public des galeries se penche comme pour mieux saisir l'ordonnance de ses périodes. Il tient dans sa main tous les détails de son ministère ; c'est dire que personne ne le prend au dépourvu. Il a donné d'ores et déjà les épreuves d'un réel tempérament de tribun ; disert, onctueux, il s'élève parfois à une rare en ergure ; notamment quand il parla lors du passage du marquis de Lévis à Québec, près du bronze élevé à la mémoire des braves de 1760, à cette endroit même, où en 1855, P.-J.-O. Chauveau grava sur l'airain cette harangue qui eut un long retentissement en France, cette terre classique des beautés littéraires.

D'après mes humbles prévisions, M. Turgeon ira loin et haut vers les sommets où sont conviés les hommes de l'avenir.

Écoutez M. Louis-Philippe Pelletier, le second de la barque oppositionniste. Suivez ses paroles ; elles sont tout âme. C'est lui qui parle, et il parle un français châtié, style à facettes, soutenu par un esprit profond, primesautier. La première fois qu'il s'essayait en public, sur la place Montcalm, un connaisseur se retourna soudain vers moi, et dit : c'est un second Châteaubriand !... et dans ce temps-là M. Pelletier venait à peine de franchir le seuil universitaire. A présent qu'il a mûri son intelligence dans les saintes et fortifiantes veilles du travail, il est devenu un des plus forts tribuns de nos rostrales publiques. Criminologiste savant, il a déjà fait sa marque au prétoire.

Saluons M. Charles Langelier, député de Lévis.

Élégante corpulence, à peu près six pieds de hauteur, drapé dans un habit d'une coupe irréprochable, taillé en athlète, il est le vivant gladiateur de la tribune. Improvisateur parfait, il terrorise les candidats en herbe sur lesquels il frappe sans merci. Seul son ombre sur l'estrade a fait rentrer sous terre bien des candidatures pusillanimes. Il fit naguère des campagnes héroïques avec M. Chase Casgrain, un des plus forts joûteurs de la phalange conservatrice. C'était vraiment beau d'assister à ces combats singuliers de la parole. Souvent, après l'assemblée, l'assistance ne savait auquel des deux décerner les palmes de la victoire. A la fin de chaque parlement, quand arrivent les élections, Charles Langelier part ; il brûle la plaine de clochers en clochers ; pérorer ici, cause là ; sa verve est intarissable. Le combat fini, frais et dispos, il revient triomphalement, comme un bon némrod, avec cinq ou six élections dans sa gibecière, dont il fait hommage à la gauche ou à la droite, suivant le cas. En 1878, il lutta contre Réal Angers, alors leader de la Chambre, qu'il vainquit par une faible majorité ; et cela à vingt ans à peine. Ce fut une surprise géné-

rale. Il disait le lendemain, au saut du lit, à Achille Larue, qui couchait sous le même toit que lui : Achille, pince-moi, chatouille-moi, pour m'assurer que c'est bien moi qui suis député de Montmorency ! On dit qu'il sera bientôt délégué en Russie à propos de renseignements à prendre sur la délimitation des frontières de l'Alaska. M. Laurier ne pouvait choisir un consul plus autorisé. M. Langelier est le type réussi du vrai Canadien-français. C'est lui qui pourra dire avec fierté, en abordant les terres de Pierre Ier et de Catherine la Grande, le *Civis romanus sum ego* des anciens romains.

M. J.-M. Tellier, député de Joliette, que je vois à gauche, est de taille moyenne, avec une petite moustache noire et un regard d'une singulière douceur. Beaucoup de distinction dans les manières, orateur toujours à l'affût, légiste habile, vrai disciple d'Aristote, son argumentation s'appuie toujours sur un grand sens et une bonne foi sans détour. Si l'on soumet un projet de loi quelconque à son esprit scrutateur, il l'observe, l'étudie, l'ausculte, le tourne sur toutes ses faces, et rend une décision claire, impartiale. Scrupuleusement attaché aux intérêts publics sa place est marquée d'avance au capitol.

Il me fait plaisir de dessiner ici l'honorable Lomer Gouin, commissaire des travaux publics et de la colonisation. Figure toute ronde, expressive, teint brun, replet, front rêveur ; l'œil énergique, en même temps que doux, laisse entrevoir ce qui bât de valeureux dans son esprit et dans son cœur. Quand il se lève indigné, on entend sonner aux phrases de son discours les accents inspirés d'un patriotisme sans alliage. Si jamais la ruse machiavélique menace nos droits notre langue, de suite il criera comme le chevalier d'Assas : "A moi l'Auvergne, voilà l'ennemi !" Gendre du grand Mercier, on dirait que ce dernier, avant de partir a versé en lui le trop plein de son cœur. A certain jour, lorsque M. Gouin parle, on sent la griffe du lion disparu. Dernièrement, à un banquet donné en son honneur, sans ambage, il a pris position. C'est un diplomate. Le peuple, cette famille des familles, suivant l'expression d'un penseur, le tient en vénération.

L'hon. G.-M. Déchéne est trop connu pour que je m'appesantisse sur sa carrière. Saturé d'informations, son esprit est un grimoire où il puise comme dans une bibliothèque. Improvisateur dans toute l'expression du mot, il peut, sans avis préalable, *ex abrupto*, traiter la plus épineuse question de droit constitutionnel. Entré tout jeune en Chambre, il est déjà le docte parmi les doctes de l'arène politique.

Mais quel est donc cet homme de haute stature, portant une moustache noire, tournée en croc, et lunettes brillantes où perce un regard qui luit en escarboucle. Trente ans à peine, on lui en donnerait quarante, tant les veilles studieuses et les soucis de la vie ont laissé leur empreinte sur ses traits, cependant énergiques. Pas un cri de clairon ne sonne qu'il ne vole au premier rang. Spirituel comme Hector Fabre, doué d'une éloquence originale, il plait aux foules. Pour parvenir au parquet de l'Assemblée législative, il a subi, l'an dernier, un des engagements les plus vifs qu'on ait encore vu, depuis l'établissement du scrutin secret. Irlandais de naissance quelques-uns lui reprochaient son origine. Ne craignez rien, reprenait-il, je serai fidèle comme Nelson en 1837, et brave comme Mac Mahon, à la bataille de Magenta : votre langue, je la défendrai mieux que personne, puisque j'en possède deux : la langue de Papineau et celle de Shakespeare. En effet, M. Lane parle le français aussi bien que l'anglais. C'est une arme à double tranchant dont il fera profiter la division qui l'a revêtu de son mandat.

M. Amédée Robitaille, député de Québec-centre, est encore, lui aussi, un jeune homme, et déjà il rencontre de multiples adversaires sur les estrades. C'est réellement un éloquent. Parole facile, bonne voix, beau geste, bien aguerré, rempli de connaissances, plein d'habileté, je le soupçonne de porter quelque part, dans un coin de sa gibecière, le bâton de maréchal. Si les événements lui sont favorables, il deviendra un excellent ministre. L'arche de nos des-

tinées entre ses mains, nous n'aurons rien à craindre. Il sera toujours du côté où brilleront nos couleurs.

Et que dirais-je de MM. Leblanc, Chicoyne, Caron Allard, Béland, Dupuis et plusieurs autres ? mais j'empiète sur l'espace, et je dois finir.

* *

Voilà, à larges traits, la physionomie du forum où sont pesés les destins de la Nouvelle-France.

Sous l'égide de ces hommes de talent, puisse notre race ne jamais laisser s'évanouir en elle l'esprit de combativité qui l'anime aujourd'hui.

Jetons un regard sur la carte de notre province, et voyons combien est considérable l'espace à féconder.

Près de nos blés en javelle, Canadiens-français, ne nous croisons pas les bras.

Extrayons de nos forêts les richesses incomparables. Veillons avec un soin jaloux sur nos rivières et nos lacs poissonneux ; offrons sur le marché les richesses de nos hôtes des bois ; exploitons nos chutes altières, nos pouvoirs d'eau, nos bois de pulpe, nos mines calcaires et aurifères, et avec les profits réalisés, colonisons les solitudes improductives.

Ne rougissons pas de meubler et nourrir le sol conquis par nos aïeux et sur lequel nous avons grandi à la lumière de l'Évangile.

Rappelons-nous que le laboureur idéaliste la cité en s'immortalisant lui-même.

En effet combien longtemps vivra la mémoire du vertueux Hébert, le premier parmi les nôtres, qui se fit laboureur de l'humble coin de terre avoisinant l'archevêché de Québec.

Sur les savanes et les clairières en friche, élevons une église, un foyer, une école, des lignes de chemin de fer ; et bientôt autour de cette église, de ce foyer, de cette école, de cette voie ferrée, grandiront des bourgs, des villes et de prolifiques et chrétiennes populations.

Instruisons nos enfants. Inculquons-leurs les divines harmonies de la langue française. Relevons le niveau de l'école. Payons largement les instituteurs et les institutrices ; car ils sont les premiers serviteurs de la patrie. Échangeons, sans compter, le vil métal pour l'or-pur du savoir et de l'intelligence.

Corrigeons nos défauts, nos travers. Soyons, dans la vie privée, convenables, polis, délicats, ayons pour les autres une tendresse fraternelle.

Soyons, avant tout, vertueux et travailleurs ; qu'il y ait, entre nous, égalité d'âme : véritable démocratie dans le groupement des opinions sur les moyens à prendre pour réaliser notre avenir religieux et national.

Si l'ennemi menace, rapprochons-nous les uns des autres, coude à coude, si proche que les cœurs entendent battre les cœurs.

Nos adversaires se feraient-ils légion, n'en ayons peur et poursuivons en paix notre chemin.

Le Dieu de Clovis et de Léon XIII est avec nous, qui sommes une des côtes de la France, et cette dernière étant la fille aînée de l'Église immortelle, nous ne saurions périr.

Disons sans cesse au berceau qui gazouille, à l'oreille du jeune homme souriant à l'espérance, à l'homme mûr qui veille, prie et travaille, au vieillard mélancolique que le seul mot patrie fait tressaillir d'allégresse, cette parole de l'abbé Chandonnet, un des plus éloquents orateurs de notre chaire contemporaine : "la tombe ne se referme jamais sur une nationalité qui ne veut pas mourir !"

PHILÉAS HUOT.

Saint-Roch de Québec, mars, 1901.

